

Val de Loire patrimoine mondial

Plan de gestion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 12 juillet 2013



UN FONDEMENT À L'ACTION, UN RÉFÉRENTIEL COMMUN POUR UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le Val de Loire, dans son cours moyen, de Sully-sur-Loire (Loiret) à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) est inscrit depuis novembre 2000, au Patrimoine mondial de l'UNESCO, comme paysage culturel.

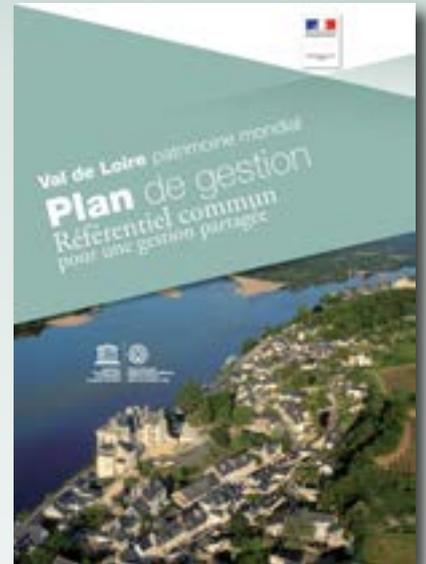
Avec cette inscription, la communauté internationale a reconnu le caractère "universel exceptionnel" du Val de Loire et a exigé que chaque bien inscrit soit doté d'un Plan de gestion.

Le Plan de gestion présenté aujourd'hui par le Préfet coordonnateur du Plan Loire Grandeur Nature, Pierre-Etienne Bisch et le Président de la région Centre François Bonneau, constitue un guide pour une action en synergie de l'ensemble des acteurs du Val de Loire. Plus de 90% des 197 collectivités concernées par la gestion du site UNESCO s'est engagé à prendre en compte les orientations du Plan de gestion, dans leurs documents de planification et leurs projets.

Le Plan de gestion s'articule autour de quatre parties :

- la description de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) par l'organisation de l'espace, le façonnage des paysages à travers les siècles, l'activité économique et la beauté naturelle du fleuve ;
- une analyse des facteurs qui pourraient porter atteinte à la V.U.E. par la réalisation d'équipement, d'aménagement, d'occupation des sols.
- 9 orientations pour protéger la V.U.E. par l'ensemble des acteurs du territoire ;
- les actions prises en charge par l'Etat, en sa qualité de garant de la pérennité de l'inscription UNESCO.

La très grande superficie de ce site (280 km de long), le nombre élevé d'acteurs (164 communes, 6 agglomérations, 4 départements - Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire - ainsi que les régions Centre et Pays de la Loire) justifient que ce document-cadre de gestion soit partagé par l'ensemble des partenaires et constitue un référentiel commun pour une gestion partagée du Val de Loire inscrit.



Contacts presse

Colette THEAS-DUHAMEL

Chargée des relations presse
Préfecture de Région
02 38 81 40 35
colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr

Kim HAMISULTANE

Attachée de presse
Région Centre
02 38 70 31 40
06 78 19 76 52
kim.hamisultane@regioncentre.fr

Laurence GUIMARD

Responsable du Service Presse
Région des Pays de la Loire
02 28 20 60 61
06 83 50 10 83
laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Francis VAUTIER

Chargé de communication
Mission Val de Loire
02 47 66 92 93
06 80 30 60 84
vautier@mission-valdeloire.fr



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000



Région
PAYS DE LA LOIRE

MISSION VAL DE LOIRE